



Les risques naturels aujourd'hui

01

Les risques d'incendies

1400 ha d'espaces boisés

Pinèdes, garrigue, chênaies...

Des risques identifiés

Les risques d'incendies sont désormais bien identifiés et essentiellement liés à la multiplication des interfaces entre zones urbaines et espaces boisés, aux voies ouvertes à la circulation publique et à la fréquentation des massifs.

01





Repères

- Le **Plan de Prévention des Risques (PPR)** permet de délimiter les zones concernées par les risques et d'y prescrire des mesures de prévention. Il couvre plusieurs domaines de risques.
Le PPR est le document de référence pour la prise en compte des risques naturels de l'environnement, tandis que le document d'urbanisme demeure le PLU. Il le complète notamment par des prescriptions constructives et des mesures de sauvegarde et de renforcement de l'existant.

02
03

Le risque d'inondation

Plan de Prévention du Risque d'Inondation
Prescrit par le Préfet.

04

Le risque minier

Plan de Prévention du Risque Minier
En projet à la Préfecture.

Demain les risques naturels

Renforcer la politique engagée de prévention et de lutte contre l'incendie

- Préciser et limiter les zones de contact entre zones urbaines et zones boisées,
- Redonner une vocation à des espaces délaissés,
- Poursuivre l'aménagement de pistes, d'équipements hydrauliques ainsi que l'entretien des secteurs sensibles (débroussaillage des abords et des chemins, éclaircies, entretien par les troupeaux...),
- Soutenir la mise en place de cultures pérennes sur les zones de friche (oliviers...),
- Identifier les zones naturelles et forestières à même d'accueillir du public.

Intégrer les contraintes des risques naturels dans la définition des zones urbaines (U) et urbanisables (UA) du nouveau document d'urbanisme

- Demander un plan de prévention des risques miniers.